COPIE POUR INFORMATION

MINISTERE D'ETAT

AFFAIRES CULTURELLES

République Française

A R R Ê T É

Le Ministre d'Etat chargé des Affaires Culturelles

VU la loi du 2 mai 1930 réorganisant la protection des monuments naturels et des sites de caractère artistique, historique, scientifique, légendaire ou pittoresque et notamment l'article 4,

VU la loi du 12 avril 1943 portant réglementation de la publicité et des enseignes et notamment les articles 5 et 9

VU le décret du 3 février 1959 relatif aux attributions d'un Ministre d'Etat,

VU le décret du 24 juillet 1959 portant organisation du Ministère des Affaires Culturelles,

VU le décret du 18 mars 1960 portant application du décret du 7 février 1959 relatif au camping, et notamment les articles 2 et 6,

VU la délibération du 7 février 1967 de la commission départementale des Sites, perspectives et paysages de la Côtes-d'Or,

A R R Ê T E :

Article 1er - Est inscrit sur l'Inventaire des Sites pittoresques du département de la Côte-d'Or l'ensemble urbain situé sur le territoire de la ville de Beaune et délimité comme suit (à partir du Nord dans le sens de la marche des aiguilles d'une montre) :

- Boulevard du Maréchal Joffre
- Boulevard Jules Ferry
- Boulevard Perpreuil
- Boulevard Saint-Jacques
- Boulevard Bretonnière
- Boulevard Clémenceau
- Boulevard du Maréchal Foch

.../...

Article 2 - Le présent arrêté sera notifié au Préfet du département de la Côte-d'Or et au Maire de la commune de Beaune qui seront responsables, chacun en ce qui le concerne, de son exécution.

Paris, le 2 novembre 1967

pour le Ministre et par délégation
Le Maître des Requêtes au Conseil d'Etat
Directeur de l'Architecture

Signé : Max QUERRIEN

pour ampliation :
l'Administrateur Civil
chargé des Sites

Signé : Jean MEGY

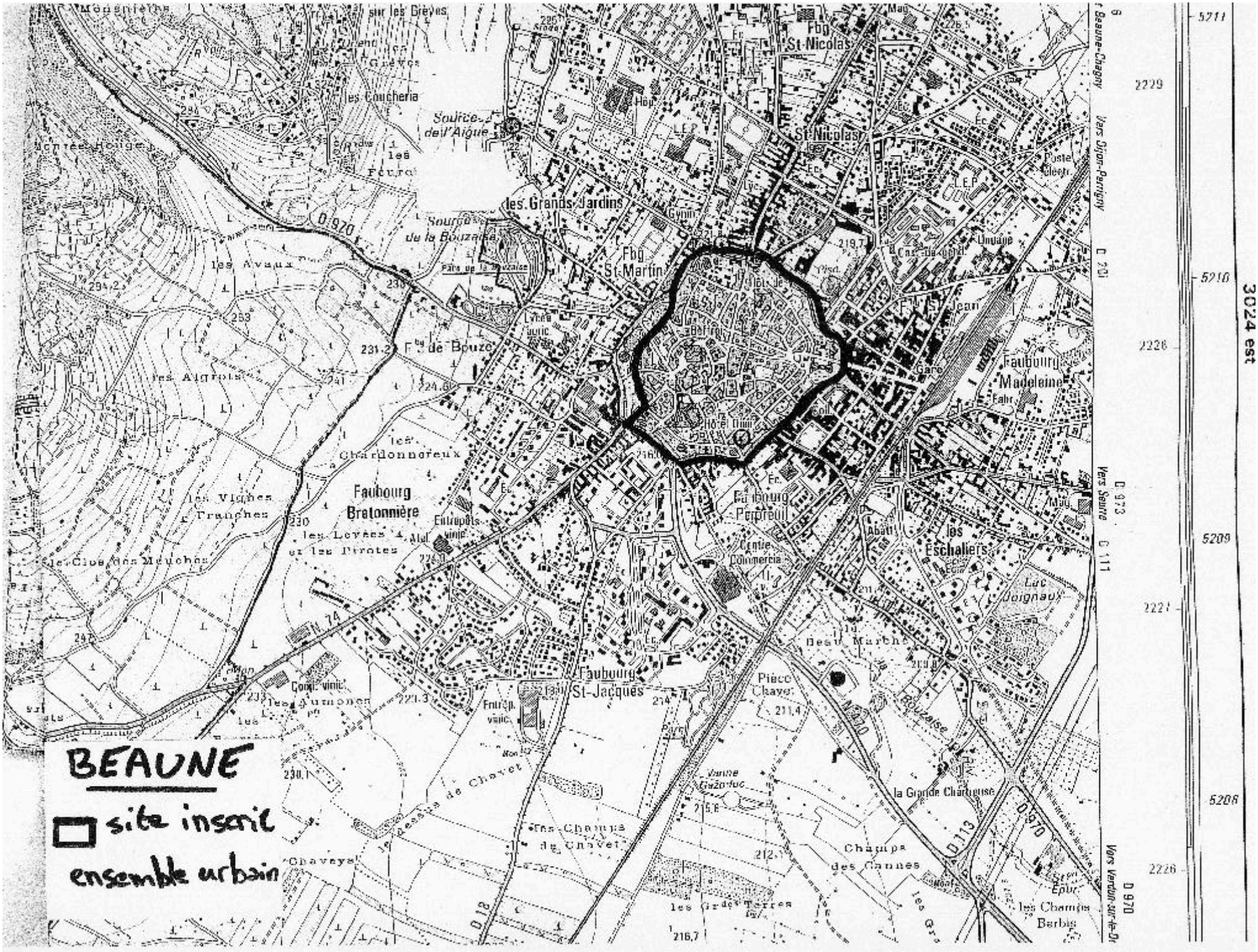
BEAUNE
site inscrit
ensemble urbain
3024 est
5211
5210
5209
5208
2229
2228
2227
2226
Vers Beaune-Chagny
Vers Dijon-Perrigny
Vers Saulx
Vers Verdun-sur-le-Dr
D 970
D 973
D 111
D 113
D 18
St-Nicolas
Fbg St-Nicolas
les Grands Jardins
Fbg St-Martin
Faubourg Madeleine
Faubourg Bretonnière
Faubourg St-Jacques
Faubourg Perpreuil
les Eschaliers
les Avaux
les Aigrots
les Vignes Franches
les Chaumes de Chavet
la Grande Chartreuse
Champs des Cannes
les Champs Barbis
Source de l'Aigue
Source de la Bouzaise
Fbg de Bouze
Entrepôts vinic.
Centre Commercial
Piece Chaveye
Chaveye
Bouzaise
Lycée viticole
Hôtel Dieu
Gare
Caserne
Stade
Hôp.
Ec.
Cim.
Mon.
Abatt.
Epur.
Poste Electr.
Usine Gazonfluc
Cave vinic.
Comb. vinic.
Mal.
Gymn.
Pisc.
Tunnel
Parc
Coll.
Fabr.
Mair.
Caserne
Cas. de Gend.
Monestière
Montrée Holiger
les Coucheria
les Greves
les Feurs
les Chaumes
les Levées et les Pirotes
les Clos des Meuches
les Aumones
les Terres
les Champs Barbis
Luc Doignaux
Vauge
Ouche
Beaune
Chagny
Dijon
Perrigny
Saulx
Verdun
Dr
Ec.
Mal.
Abatt.
Cim.
Mon.
Hôp.
Gymn.
Pisc.
Coll.
Fabr.
Mair.
Epur.
Parc
Tunnel
Stade
Caserne
Cas. de Gend.
Poste Electr.
Usine Gazonfluc
Cave vinic.
Comb. vinic.
Entrep. vinic.
Lycée viticole
Hôtel Dieu
Gare
Centre Commercial
Piece Chaveye
Chaveye
Bouzaise
Source de l'Aigue
Source de la Bouzaise
Fbg de Bouze
Fbg St-Nicolas
St-Nicolas
les Grands Jardins
Fbg St-Martin
Faubourg Madeleine
Faubourg Bretonnière
Faubourg St-Jacques
Faubourg Perpreuil
les Eschaliers
les Avaux
les Aigrots
les Vignes Franches
les Chaumes de Chavet
la Grande Chartreuse
Champs des Cannes
les Champs Barbis
les Terres
les Greves
les Coucheria
les Feurs
les Chaumes
les Levées et les Pirotes
les Clos des Meuches
les Aumones
Luc Doignaux
Montrée Holiger
Monestière
D 970
D 973
D 111
D 113
D 18
N 74
N 470
294.2
253
241
247
230
231.2
224.6
230.1
221.3
216.7
212.1
216.6
219.7
211.4
214
216
221
224
230
233
247
294